

**CHAMPIONNAT D'EUROPE
EPREUVES DE COUPE DU MONDE**

**2022
ARC A POULIES TAE**

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe est de 6 tireurs maximum (3 femmes et 3 hommes).

Chaque archer se présentant au processus de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- Etre licencié à la FFTA en 2022 et être de nationalité française,
- Faire acte de candidature par mail (a.reculet@ffta.fr) avant le 4 mars 2022,
- Faire parvenir par mail (a.reculet@ffta.fr) avant le 4 mars 2022, une copie numérisée de son passeport dont la date de validité devra être supérieure au 30 janvier 2023,
- Pour les mineurs, être en possession d'une autorisation annuelle de sortie du territoire (en faire parvenir une copie à a.reculet@ffta.fr avant le 4 mars 2022),
- S'il est inscrit sur liste ministérielle, être à jour de sa surveillance médicale réglementaire 2022.

Epreuve de sélection

L'épreuve de sélection, ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive, se déroulera du 1^{er} au 3 avril 2022 au CREPS de Dijon sous la forme suivante :

J1 : 2x36 flèches + 2 matchs simulés

J2 : 2x36 flèches + 3 matchs simulés + 2 tournois à élimination directe (à partir des ¼, avec finales bronze et or en tir alterné)

J3: 4 blocs de 5 volées de 3 flèches en temps restreint (20 sec/flèches et pause entre les flèches) + 1 tournoi final à élimination directe (à partir des ¼, avec finales bronze et or en tir alterné)

Le règlement de cette épreuve et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

**1^{ERE} MANCHE DE COUPE DU MONDE – WC1
ANTALYA (TUR) 18 - 24/04/22**

L'équipe de France qui participera à la 1^{ère} manche de coupe du Monde se déroulant à Antalya du 18 au 24 avril pourra être composée d'un ou de plusieurs archers ayant pris part à l'épreuve de sélection selon leur niveau de performance.

La sélection pour la WC1 sera effective le 04/04/2021.

**CHAMPIONNAT D'EUROPE
MUNICH (GER) 06-12/06/22**

2^{EME} MANCHE DE COUPE DU MONDE – WC2

GWANGJU (KOR) 16 - 22/05/22

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe se déroulant à Munich du 6 au 12 juin ainsi qu'à la 4^{ème} manche de la coupe du Monde se déroulant à Gwangju du 18 au 24 mai sera :

- Composée du premier archer du classement final du processus de sélection et
- Complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part à l'épreuve de sélection en équipe de France senior.

La sélection définitive pour le championnat d'Europe et la 4^{ème} manche de la coupe du Monde sera effective le 04/04/2022.

3^{EME} MANCHE DE COUPE DU MONDE – WC3 PARIS (FRA) 20-26/06/2022

L'équipe de France qui participera à la 3^{ème} manche de la coupe du Monde se déroulant à Paris du 20 au 26 juin 2022 sera composée par la direction technique nationale dans l'intérêt de l'équipe de France d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection pour la 3^{ème} manche de la coupe du Monde sera effective au plus tard le 13/06/2022.

4^{EME} MANCHE DE COUPE DU MONDE – WC4 MEDELLIN (COL) 18-24/07/2022

L'équipe de France qui participera à la 4^{ème} manche de la coupe du Monde se déroulant à Paris du 20 au 26 juin 2022 sera composée par la direction technique nationale dans l'intérêt de l'équipe de France d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection pour la 4^{ème} manche de la coupe du Monde sera effective le 27/06/2022.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères liées au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

REGLEMENT DE L'EPREUVE DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

Le coût de l'inscription à l'épreuve de sélection s'élève à 30 euros.

2x36 flèches

A l'issue de chaque 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme de scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X).

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	8
2	7
3	6
4	5
5	4
6	3
7	2
8	1

Cinq points de bonus pourront être attribués en cas de record de France.

Matches simulés

A l'issue de chaque match simulé, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de X est pris en compte.

En fonction de ce classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	2
2	1.5
3	1
4	0.5

Des points de bonus pourront être attribués selon les modalités suivantes :

Chez les hommes : 2 points pour un score de 150 points sur un bloc de 5 fois 3 flèches.

Chez les femmes : 2 points pour un score de 149 points sur un bloc de 5 fois 3 flèches.

A l'issue des deux 2x36 flèches et des 5 blocs de 5x3 flèches, un classement provisoire est établi à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité, la somme des scores est prise en compte puis le nombre de 10, puis de X. Si une égalité demeure, un tir de barrage pourra être organisé.

Tournoi

Les tournois de matchs à élimination directe sont organisés. Le tableau de matchs est établi en fonction du classement provisoire qui précède le tournoi considéré.

Le tournoi débute en ¼ de finale (1^{er} vs. 8^{ème}, 2^{ème} vs. 7^{ème},...) et s'achève en finale.

Des points de bonus sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	8
2	7

3	6
4	5
5	4
6	3
7	2
8	1

Des points de bonus pourront être attribués selon les modalités suivantes :

Chez les hommes : 2 points pour un score de 150 points.

Chez les femmes : 2 points pour un score de 149 points.

Blocs de 5 volées de 3 flèches en temps restreint

Quatre blocs de 5 volées de 3 flèches sont tirés en temps restreint : 20 secondes par flèche, avec une pause observée entre chaque flèche.

A l'issue des 4 blocs, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de X est pris en compte.

En fonction de ce classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	8
2	7
3	6
4	5
5	4
6	3
7	2
8	1

Des points de bonus pourront être attribués selon les modalités suivantes :

Chez les hommes : 2 points pour un score de 150 points sur un bloc de 5 fois 3 flèches.

Chez les femmes : 2 points pour un score de 149 points sur un bloc de 5 fois 3 flèches.

A l'issue de l'ensemble des épreuves, un classement final est établi à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité, la somme des scores (hors tournoi) est prise en compte puis le nombre de 10, puis de X. Si une égalité demeure, le nombre de points de bonus est pris en compte, puis le nombre de victoires.